Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Public Library

http://www.archive.org/details/laprotestationdv00boui

PROTESTATION

DV MARESCHAL DE Bouïllon, faicte en presence de Monseigneur le Prince de Condé, & de tous les chefs de son Armée.

A PARIS,
Iouxte la Coppie imprimée
A Paris
M. D. C. XV.

Acc-84-546(36)

La proteſtation du Mareſchal de Bouillon, faicte en preſence de Monſeigneur le Prince de Condé, & de tous les chefs de ſon armée.

LE vingtſeptieſme Octobre, vueille de S. Simon S Iude, M. le le Prince de Condé ayant paſſé à guay luy & ſon armée le paſſage de la riuiere de Loire à Bony & à Briare, deux lieues pres de l'armée du Roy conduicte par le Mareſchal de Boiſdauphin, qui eſtoit dans Gian ſur Loire, deux iours auparauant que ledict ſieur Prince arriuaſt auec ſon armée, auſdits lieux à Bony

& Briare, le Mareſchal de Bouïllon voyant le tout paſſé, & que deſia les trouppes de Monſieur le Prince s'auançoient dans le pays de Berry, fit aſſembler tous les chefs de ladite armée en preſence de Mónſieur le Prince, de Monſieur de Mayenne, & de Monſieur de Longueuille, ſur ce qu'il auoit à propoſer à tous auparauant que s'auãcer d'auantage : leſquels chefs & Capitaines s'eſtans en peu de tems rendus pres leſdits ſieurs, ledit Mareſchal de Bouillon cómençaà parler, & à demander, s'il y auoit aucun dãs ladite armée qui entrepriſt de porter les armes & de ſuiure la guerre pour quelque deſſein particulier qu'il euſt, ou pour profiter en quelque choſe en ſon particulier, qu'on euſt à luy rendre promptement reſponce, & que chacun de-

claraſt ſon cœur auant que paſſer outre & de gaigner d'auantage de pays: Que quant à luy, il n'auoit iamais eu deſir de prendre les armes pour en profiter particulierement, & pour ſon ſeul intereſt, mais qu'il proteſtoit deuãt tous qu'il n'auoit eu que le ſeruice du Roy en recommandation & premiere intention, qu'il croit que Monſieur le Prince n'en auoit eu iamais d'autre, toutefois que ſi cela eſtoit autrement, contre ſa croyãce, & que s'il y auoit aucun dans ladicte armée qui euſt quelque paſſion particuliere, pour laquelle il euſt pris les armes & dõné commencement à ceſte guerre à autre deſſein que pour le ſeruice du Roy, luy le ſçachant, proteſte dés l'heure meſme de deſarmer, de quitter le party, & s'en retourner chez ſoy, ſans paſſer plus auant,

dequoy ayant voulu estre asseuré auant que de marcher d'auantage, On luy fit responce par la commune voix de tous les chefs & Capitaines de ladite armée, que personne n'auoit autre intention de faire la guerre que pour seruir le Roy, sous l'authorité & commandement de Monsieur le Prince de Condé, Surquoy tous ayans fait & presté serment, ledit sieur Mareschal de Bouillon dit alors qu'il estoit prest de suiure, assister, & accompagner ledit sieur Prince & les siens, par tout où il luy plaira aller & se transporter, auec dessein de seruir le Roy, & n'entreprendre aucune chose contre son Estat, mais toutes choses pour le bien de son Estat & interest de toute la France, & des meilleurs amis & alliez de ceste Couronne: Auec ceste asseurance

ledit ſieur Mareſchal, Maiſtre de Camp de l'armée dudit ſieur Prince, faict auancer les trouppes en Berry, & en peu de iours les a faict joindre deux ou trois mille hommes de pied, & douze ou quinze cens cheuaux que Madame la Princeſſe ſa femme, a fait leuer pour luy audit pays, pres Chaſteau-Roux, ou fut donné le rendez vous de tous leſdits ſieurs, chefs & Capitaines de l'Armée, pour là aduiſer à ce qui ſeroit à faire delà en auant.